



PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Direction du développement durable et des collectivités locales

|  |  |  |
|--|--|--|
| Compte-rendu de réunion                          |  |  |
| Bureau : bureau de l'environnement               | Titre de la réunion : Comité d'information et d'échange de la gare de triage de Drancy | Date de la réunion : 27 janvier 2017 à 15h |
| Rédacteur : Sophie BAOUR<br>Tél : 01 41 60 64 73 | Réunion présidée par Monsieur DURAND, Préfet de la Seine-Saint-Denis.                  | Participants : liste jointe                |

En introduction, le préfet remercie l'ensemble des participants pour les avancées réalisées, notamment en matière de sécurisation, d'information et de travaux sur l'étude de dangers.

**1) Présentation par M. Bois, gestionnaire SNCF réseau du site, de l'évolution de l'activité de la gare et des actions réalisées pour améliorer la sécurité et lutter contre les nuisances sonores.**

Entre 2014 et 2016, le nombre de wagons traités sur la gare est passé de 150 000 à 110 500.

Dans le cadre du travail de concertation mené avec les services de la préfecture, la SNCF a participé à 4 groupes de travail dédiés à l'élaboration du plan particulier d'intervention.

3 inspections de sécurité ont eu lieu en 2016 :

- 1 inspection par l'autorité de sûreté nucléaire et l'établissement public de sécurité ferroviaire qui n'a détecté aucune anomalie ;
- 1 inspection par la mission transports matières dangereuses du ministère des transports donnant lieu à une action auprès des chargeurs relatives à 3 écarts mineurs ;
- 1 exercice du plan d'urgence incendie.

2 événements avec intervention des sapeurs-pompiers ont eu lieu en décembre 2016 et janvier 2017.

Différentes actions ont été mises en place pour sécuriser l'exploitation du triage, à savoir, l'interdiction de manœuvre concomitantes en tête de faisceau et l'expérimentation de la double cale de Bettembourg. La SNCF a investi 2,8 millions d'euros en mesures de sûreté (gardiennage, clôturage, vidéoprotection) et va continuer d'en investir 1,2 millions. Elle va également investir 500 000 euros dans la maintenance.

Enfin le déploiement complet du nouveau dispositif de réduction du niveau sonore devrait être effectif, sous conditions, à partir de mi 2017.

M. de Pontfarcy estime très importantes les améliorations portées visant à diminuer le bruit, mesures attendues depuis une dizaine d'année par les riverains de la commune de Drancy.

Mme Archimbaud s'interroge sur le pourcentage de déchets nucléaires transitant par la gare. 49 wagons par an transitent par la gare sans y rester. Ils sont intégrés à l'étude de dangers.

**2) Présentation de la nouvelle étude de dangers par l'UT/Drice et SNCF Réseau**

Sur la base d'un retour d'expérience européen, une note technique du ministère de l'environnement du 22 juin 2015 est venue préciser la doctrine applicable aux spécificités des gares de triage. Dorénavant, tous les phénomènes dangereux retenus auront comme origine les zones de

débranchement et de formation des trains et non de réception, et les probabilités spécifiques sont beaucoup plus faibles que les chiffres génériques utilisés précédemment.

Il a été pris acte de ces nouvelles normes pour instruire la présente étude de danger.

Son instruction sera finalisée courant février 2017 et emportera des conséquences sur 2 périmètres distincts :

- 1 périmètre, à définir par l'UD/Driaea sur la base des recommandations de l'étude de dangers, sur lequel seront formulées des recommandations en matière d'urbanisme,
- 1 périmètre, sans considération de probabilités, objet d'un plan particulier d'intervention.

Le préfet intervient pour préciser qu'il impactera rigoureusement les préconisations techniques et n'interfèrera en aucune manière pour augmenter ou diminuer les périmètres retenus. Il demande aux services techniques d'indiquer très précisément dans leurs décisions les références réglementaires et méthodologies appliquées, l'objectif étant de garantir la sécurité publique sur la base des normes applicables et non de garantir la valeur des biens immobiliers ou de présence des droits à construire.

C'est à partir de ce travail technique précis que les périmètres définitifs seront arrêtés

### **3) Présentation du plan particulier d'intervention par M. Lefebvre, directeur de cabinet du préfet**

Ce plan représente une stratégie de protection des populations et une réponse opérationnelle. Les travaux d'élaboration de ce plan sont conduits en parallèle de la finalisation de la nouvelle étude de dangers. Plusieurs groupes de travail ont été institués et réunis.

Il est établi en prenant en considération les plus grandes distances d'effets des phénomènes toxiques, de suppression et thermiques. Avant d'être élargi à un rayon interdépartemental, il est établi sur la zone la plus directement concernée, à savoir les communes de Drancy, Dugny, Le Bourget, La Courneuve, Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Aulnay-sous-Bois et Bondy.

Il ne s'agit pas d'un plan d'urgence et d'intervention marchandises dangereuses déclenché en cas d'incident dont les conséquences sont limitées à l'enceinte de la gare. Il est déclenché par le préfet lorsqu'un accident a des conséquences à l'extérieur de la gare afin d'alerter les populations le plus rapidement possible et les mettre en sécurité. Il s'agit d'une variante du plan ORSEC.

Les moyens d'alerte suivants sont mobilisés : les sirènes RENAR, l'application gouvernementale SAIP, le compte Twitter du préfet, le partenariat France Bleu, le système d'alerte téléphonique par MMS de la préfecture, l'inscription sur une interface située sur le site internet de la préfecture (peu d'inscriptions pour le moment).

L'élaboration du plan doit être achevée en juin 2017, mis à disposition du public en septembre et approuvé par le préfet en novembre 2017.

Le préfet,



**Pierre-André DURAND**

Réunion du Comité d'Information et d'Echange

Gare de triage de Drancy-Le Bourget

Vendredi 27 janvier 2017 à 15h

Salon d'honneur

-----  
Liste des personnes présentes

- Monsieur Pierre-André DURAND, préfet de la Seine-Saint-Denis,
- Monsieur Faycal DOUHANE, sous-préfet chargé de mission auprès du préfet, secrétaire général adjoint chargé de l'arrondissement chef-lieu,
- Monsieur Mathieu LEFEBVRE, directeur de Cabinet – Préfecture,
- Madame Chloé MANTECA, cheffe du bureau de la défense et de la sécurité civile - Préfecture
- Monsieur Patrick LAPOUZE sous-préfet du Raincy, représenté par Monsieur Mame SECK, secrétaire général de la sous-préfecture du Raincy,
- Monsieur Marc WENNER, directeur de la direction du développement durable et des collectivités locales – Préfecture,
- Madame Sophie BAOUR, chef du bureau de l'environnement – Préfecture,
- Madame Aline ARCHIMBAUD, sénatrice de Seine-Saint-Denis,
- Monsieur Vincent CAPO CANELLAS, sénateur-maire du Bourget, représenté par Monsieur Thierry SCHEINERT Conseiller municipal délégué aux risques environnementaux,
- Monsieur Jean-Christophe LAGARDE, député-maire de Drancy, représenté par Monsieur Dominique de PONTFARCY directeur du cabinet du maire,
- Monsieur Stéphane TROUSSEL, président du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, représenté par Monsieur Charles-Edouard LEROY directeur adjoint du développement des mobilités et de l'Habitat et de Madame Christel BERTHELOT, chargée de projets bureau des mobilités métropolitaines,
- Monsieur Thierry MEIGNEN, maire du Blanc-Mesnil, représenté par Monsieur MONAVY, directeur du cabinet du maire,

- Monsieur François LEGER, directeur territorial de la sécurité de proximité, représenté par Monsieur Pierrick BRUNEAUX,
- Colonel Guillaume TROHEL, commandant de groupement de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris,
- Monsieur Fabrice LEVASSORT, directeur de l'unité départementale de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement, représenté par Florence MONFORT, cheffe du service écologie et urbanisme réglementaire, Jérôme FERYN, chargé d'études secteur Centre du service de l'aménagement durable des territoires,
- Madame Isabelle GRIFFE, cheffe de l'unité départementale de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie, accompagnée de Monsieur Nicolas LEPLAT, adjoint du chef de l'unité départementale de la DRIEE en SSD, Madame Anabel LAHOZ, inspectrice en charge du dossier, Monsieur Olivier ASTIER, chargé de mission au siège DRIEE,
- Monsieur Jean-Philippe HORREARD, délégué territorial Agence Régionale de Santé, représenté par Madame Flore TAURINES,
- Monsieur Patrick POIRET, chef du pôle « risques technologiques et accidentels » au SPRN,
- Monsieur Alain RAMOS, président du CORIGAT,  
Monsieur Jean-Pierre QUINET, vice-président du CORIGAT chargé des dossiers techniques  
Monsieur Michel BRUNETON, CORIGAT
- Monsieur Hervé PLANAS, association de défense des riverains de la gare de triage,
- Monsieur Jérôme LEBORGNE, directeur régional de la SNCF Paris Nord,  
Représenté par Monsieur Serge VOLLMAR,
- Monsieur Jean FAUSSURIER, directeur régional Ile-de-France SNCF RESEAU,
- Madame Maessama CHERHABIL, SNCF RESEAU,
- Monsieur Jean-Baptiste BERNARD, chargé de missions services sécurité/risques, SNCF Réseau .
- Madame Anne-Gaëlle SIMON, directrice des affaires publiques SNCF Logistics
- Monsieur Pascal LAYEN, gestionnaire SCNF réseau du site Triage Drancy/Le Bourget,
- Monsieur Jean-Michel BOIS, gestionnaire SCNF réseau du site Triage Drancy/Le Bourget,
- Monsieur Gilles GREINER, délégué régional SNCF Logistique,